



Déclaration préalable de la FSU **au CTSD 95 du jeudi 13 juin 2013**

Madame la Directrice Académique,
Mesdames, Messieurs,

Après la gestion de la rentrée 2012 préparée par Luc CHATEL, la rentrée 2013 devait être celle du changement annoncé par le Président de la République et son ministre de l'Education Nationale. Les choix faits par le gouvernement de mener une politique d'économies budgétaires, leviers déjà usités dans d'autres pays d'Europe, a plongé le pays dans l'austérité. L'Education Nationale n'est pas épargnée par les conséquences de ces choix malgré les déclarations de Vincent PEILLON largement médiatisées.

Quelle est la réalité de la préparation de cette rentrée ?

Au niveau ministériel, on ne note aucune amélioration ni pour les conditions d'études des élèves, ni pour les conditions de travail des personnels. On maintient toutes les réformes contestées. Les stagiaires sont toujours considérés comme moyens d'enseignement. Les ESPE sont installées dans la plus grande opacité. On publie une circulaire de rentrée qui anticipe sur le Rapport annexé à la Loi de refondation. La Loi sur la refondation de l'Ecole est votée alors que ces axes, en particulier pour le second degré et l'orientation, sont à l'opposé de la conception que nous portons du système éducatif. Quant à la dernière nouvelle en date, l'annonce de la baisse de 20% de la rémunération des nouveaux enseignants, c'est un retour en arrière vertigineux et intolérable. Le salaire des enseignants est déjà inférieur de 35 % à celui d'un cadre non enseignant de la fonction publique. A 1600 € brut en début de carrière, ce n'est pas ainsi que l'on rendra de nouveau attractif nos métiers !

Au niveau rectoral, alors que les effectifs augmentent en lycée et en collège, la dotation positive de 400 emplois d'enseignants se traduit au final par un très faible

volant de créations de postes (environ une centaine dans l'Académie dont 48 dans le Val d'Oise). C'est le résultat de la faiblesse des moyens accordés au regard de la hausse des effectifs, d'une gestion rectorale et départementale parcimonieuse, à l'heure près, des dotations établissements, du refus obstiné de créer des postes alors même que les créations étaient possibles, en augmentant la part des supports provisoires afin de garder une certaine souplesse pour les affectations des lauréats des concours 2013-2.

Ce CTSD est convoqué aujourd'hui pour étudier les moyens en assistance éducative. D'une manière générale, nous avons déjà dénoncé la multiplicité de statuts différents et précaires dans les établissements, y compris les APS créés cette année, précarité qui aboutit à l'éclatement des missions, à la déstabilisation des services vie scolaire par un fort turn over et à la fragilisation des personnels dont une grande partie sont exposés, du fait du recrutement local, à des abus de pouvoir des chefs d'établissement.

La suppression au niveau national de 2000 postes d'AED (189 dans l'Académie de Versailles) pour des raisons de non intégration dans le budget de l'augmentation pourtant prévisible du SMIC, et qui se traduit par une baisse de 5% des crédits, est une mesure que le Ministère s'est bien gardé de rendre publique. Elle va encore aggraver les conditions déjà difficiles d'encadrement des élèves.

Dans notre département, ce sont 51 emplois d'AED qui vont être supprimés en ciblant prioritairement les assistants pédagogiques ce qui, soit dit en passant, remet en cause tout le travail mené par les équipes pluri professionnelles dans les établissements.

Les 32 emplois d'assistance éducative ajoutés l'an dernier n'avaient donc aucune utilité ? Les faits de violence, les tensions dans les établissements ont régressé à tel point qu'on puisse se permettre de réduire le taux d'encadrement ?

Sur les 156 établissements du second degré, ce sont donc 65 collèges et 37 lycées qui vont perdre au minimum un ½ poste d'AED, soit les 2/3 des établissements fragilisés.

Pourtant ces suppressions d'emplois d'assistance éducative se font au moment où les effectifs croissent dans les collèges et les lycées. C'est pourquoi nous souhaiterions avoir des explications précises quant aux clés qui ont permis cette répartition.

Pour la FSU il est inacceptable que la rentrée marque une diminution du nombre de personnels pour la vie scolaire. Pour ceux qui en doutaient encore, la cure d'austérité est donc bien en train de rattraper le Ministère de l'Éducation Nationale.

C'est pourquoi la FSU demande que tout le potentiel d'Assistants d'Éducation soit maintenu et même abondé au regard des augmentations d'effectifs prévus à la rentrée prochaine.

Le ministère s'est engagé à ce qu'aucune affectation d'Emploi Avenir Professeur ne soit faite pour remplacer des AED ou des Assistants Pédagogiques.. Nous y serons vigilants. Nous souhaiterions qu'un point soit effectué sur l'emploi des AVS dans le département. La FSU rappelle sa demande d'ouvrir très rapidement des discussions afin de professionnaliser les fonctions des AVS au sein de la Fonction publique dans le respect du statut.

De même, nous souhaiterions qu'un bilan nous soit présenté concernant les Assistants de prévention et de sécurité. La FSU rappelle son opposition au recrutement de ces personnels précaires et demande la création de postes de personnels titulaires CPE, Assistant(e) social(e), Infirmier(e), médecin scolaire présents en nombre insuffisant dans les établissements.

La Cour des comptes, déclare dans son récent Rapport « Gérer les enseignants autrement » que « l'Éducation nationale ne souffre pas d'un manque de moyens ou d'un nombre trop faible d'enseignants, mais d'une utilisation défailante des moyens existants ». Sortant complètement de son rôle, elle accrédite ainsi la politique d'austérité en place, le désengagement de l'État, la dislocation des services publics, principalement celui de l'Éducation Nationale, la mise à mal de toutes les garanties statutaires et remet en selle des recettes qui ont été combattues par la Profession.

A rebours de ces positions et de la politique menée par le Gouvernement, la FSU et ses syndicats revendiquent et agissent pour une autre politique pour l'École comme pour la société permettant de réaffirmer le rôle et la place de l'État, des services publics et en particulier celui de l'Éducation.

C'est cette exigence qu'ils entendent continuer de porter dans la période lourde d'enjeux qui s'ouvre.

D'ores et déjà, à l'appel d'une intersyndicale dont le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU font partie, nous appelons à un rassemblement devant le rectorat mercredi 19 juin à 14 h 30 pour dénoncer les 189 suppressions d'emplois d'AED et réclamer le maintien des moyens en assistance éducative voire leur abondement au regard des augmentations d'effectifs à la rentrée prochaine.